507

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

16 March 1796

MOTION D'ORDRE

Sur les moyens de vivifier l'esprit public, et sur les honneurs à décerner aux défenseurs de la Patrie,

PAR DAUBERMESNIL.

Séance du 29 Ventôse.

S'IL est un moment pénible pour le législateur, c'est lorsqu'obligé de rappeler l'appareil de la sévérité, il doit substituer la vigueur des lois au levier puissant de l'enthousiasme, la force à la persuasion, la punition à la récompense.

Dans les premiers momens où la France appelle ses enfans, affranchis d'une longue servitude, à l'honneur de défendre par leur courage une liberté qu'ils venoient de conquérir par un effort simultané, la multitude se leva comme un seul homme; de nombreux bataillons armés sortirent des départemens, & l'ennemi qui s'avançoit orgueilleux de quelques succès obtenus par la trahison, fut chassé précipitamment du territoire qu'il souilloit par sa servitude & sa férocité. D'où vient qu'après des victoires si brillantes, si multipliées; après des actions si éclatantes, par le récit desquelles l'histoire se propose d'étonner la postérité: comment peut-il se faire que les enfans de la patrie appelés à partager cette gloire, cette considération qui réjaillit sur tous les guerriers, qui par les mêmes dangers ont remporté les mêmes victoires; que ces hommes destinés à consommer l'ouvrage de la paix forcent à prendre contre eux des mesures qui répugnent au gouvernement, des voies de coaction éloignées des principes qui les dirigent; lorsque leurs parens, leurs amis, leur pays devoient attendre de leur dévouement une célérité, une satisfaction, un empressement marqué de concourir à rendre à l'Europe la paix, à leurs concitoyens la tranquillité, le bonheur, pour en jouir enfin avec eux.

Mais lorsqu'au lieu de cet ardent amour de la patrie qui transporta nos premiers bataillons & nos vieilles bandes, ces soldats robustes & redoutés qui forment aujourd'hui le noyau le plus solide de nos armées; lorsqu'au lieu de cette soif de gloire on ne voit dans ceux que la raison & la loi appellent aux combats que cette indifférence, cet éloignement dangereux, présage certain d'une variation dans l'esprit public ou les succès d'une réaction coupable: le législateur doit remonter à la cause d'un phénomène inconnu, dans les Républiques, l'analyser & pour le détruire pour établir les effets salutaires de l'enthousiasme, chercher dans le jeu des passions humaines les moyens de conduire l'homme à son

devoir par ſon intérêt, ou par le mouvement de ces mêmes paſſions, qui ſemblables au vent qui excite les tempêtes, & ſubmerge quelquefois le vaiſſeau, eſt cependant néceſſaire pour enfler la voile qui doit le conduire au port; & même violent, eſt préférable au calme abſolu, qui par ſa déſeſpérante immobilité fait périr au milieu de l'immenſe ſolitude de l'océan le vaiſſeau, l'équipage & les paſſagers.

Trouvons donc l'art d'oppoſer les paſſions aux paſſions, & de donner par les circonſtances des armes puiſſantes à celles que vous voulez rendre victorieuſes de celle qui lui eſt nuiſible. Le fanatique qui, les reins ceints d'un chapelet, la torche d'une main & le poignard de l'autre, parcourt les forêts de la Vendée, les marais du Morbihan, en prêchant le meurtre & la vengeance au nom de ſon dieu, jaloux & cruel, qui n'eſt pas le nôtre, travaille à remplir les eſprits d'un délire ſtupide & féroce: oppoſez-lui l'enthouſiaſme éclairé de l'homme libre qui défend glorieuſement ſa patrie.

D'autres, plus adroits & non moins perfides, jurant obéiſſance au corps ſocial dont ils ſuivent en apparence les lois, éloignent dans le ſecret de leurs ſociétés, dans le myſtère de leurs manœuvres, les défenſeurs de la République de leurs devoirs: rappellez-les au deſir de la gloire & de l'immortalité. Les ennemis diſſeminés au milieu de nous corrompent l'eſprit public, épurez-le, ranimez-le par tous les moyens que la raiſon dicte, & que je vais vous préſenter. Il exiſte des lâches, des ames foibles & chancelantes; préſentez-leur l'ignominie, l'opprobre, l'indignation conſtante du corps ſocial, & ſur-tout une punition viagère. Ces êtres ſont, ou poltrons, ou phyſiquement empêchés de faire le ſervice militaire: que leur vie entière ſoit empreinte d'une privation analogue. Leur vie, dit-on, ne leur permet pas de ſe ſervir des armes ſans dangers pour ceux qui ſeroient auprès d'eux: la juſtice, la ſageſſe ordonnent dès-lors que,

pour garantir leurs concitoyens de ce danger, les armes à feu leur soient éternellement & rigoureusement interdites.

Ils n'ont pas concouru avec leurs frères, leurs amis, à défendre leurs propriétés, la vie de leurs pères, ils ne doivent pas pouvoir être confondus, assimilés avec ceux dont le courage a vengé la patrie, maintenu la liberté, étonné l'Univers; & l'habit sous lequel nos guerriers ont cueilli tant de lauriers, ne doit pas être profané par ceux qui n'ont pas acquis, qui ont perdu même le droit glorieux de porter les couleurs auxquelles sont attachées les idées d'héroïsme, & qui fixent sur ceux qui en sont revêtus, la considération & la reconnoissance.

Ils sont poltrons: alors qui osera soutenir qu'ils peuvent remplir quelqu'une des fonctions qui demandent de la vertu; je prends ce mot dans sa véritable acception, c'est-à-dire, de la force, de la fermeté, du courage: la société ne peut leur en confier aucune; elle doit prévenir par une loi les mauvaises intentions ou l'erreur de ceux qui seroient tentés de remettre leur sort à des hommes si peu dignes de confiance.

Que diriez-vous, soldats républicains, qui étonnez la terre par votre constance & votre courage, si, rentrant dans vos foyers à la paix, vous trouviez les administrations de vos départemens, vos tribunaux, occupés par ces hommes sans caractère, que leur vile pusillanimité a retenus loin des dangers? Sans doute ils ne vous paroîtront pas plus qu'à moi dignes d'être les interprètes des lois qu'ils n'ont pas su défendre? vous accuseriez la législation d'imprévoyance, pour avoir laissé subsister une si choquante dissonance.

Mais ces ames lâches, inutiles au corps social, en retirent tous les avantages, sûreté, protection, propriété, liberté; c'est pour eux que la sentinelle veille sur les remparts, que le magistrat passe la nuit dans l'étude des lois, que l'administrateur est dans une activité continuelle, que le soldat de

l'intérieur souffre le froid de la nuit, la fatigue de chaque jour, pour surprendre le brigand dont l'avidité menace le voyageur; & le lâche repose en paix dans son lit! Il est donc souverainement juste, puisque ses vices physiques, ou sa poltronnerie, l'empêchent de remplir à son tour la pénalité des fonctions civiques, qu'il contribue d'une autre manière au dédommagement que la société doit attendre de lui; & lorsqu'une imposition ordinaire est exigée des sujets de l'Etat, il doit la payer double, ou dans une proportion jugée plus convenable; & toutes les fois que le corps social est attaqué, qu'il est par conséquent obligé à des plus fortes dépenses, le lâche prolétaire doit encore être soumis à un tribut, en compensation du service qu'il n'ose pas rendre en nature.

Après avoir ainsi flétri l'être bas & pusillanime qui, semblable au frelon, veut sucer le miel de la ruche & ne jamais travailler pour elle, il faut que le législateur se dédommage de la peine qu'il éprouve à porter ces tristes, ces humiliantes lois, en proclamant la récompense due au courage, à la grandeur d'ame, & déja vous allez mettre à exécution envers ceux qui l'ont mérité, les lois qui leur assurent une portion de domaine dans le territoire qu'ils ont défendu, & je me propose de vous présenter incessamment un mode infiniment utile & prompt pour les mettre bientôt en possession de cette récompense méritée.

C'est lorsque vous aurez donné à ces guerriers mutilés dans les combats le terrein qui leur fut promis, que ces honorables victimes iront eux-mêmes dans la maison, au coin de cette cheminée où le poltron se refugie, lui reprocher sa lâcheté: peut-être exciteront-ils son émulation & réussiront-ils mieux qu'une loi à les faire rentrer dans le chemin de la vertu. Les indifférens, ceux aussi qui donnoient pour motifs de leur criminelle apathie qu'on négligeoit, qu'on oublioit les hommes qui se sacrifioient pour

la patrie, se leveront peut-être à l'aspect d'une récompense que la République accorde à ceux qui ont bien mérité d'elle ; enfin, la présence de ces braves vétérans sera dans tous les points de la République le témoignage constant de sa fidélité à tenir ses engagemens.

Mais ce grand acte de justice ne suffit pas : il faut que les législateurs soient grands comme le peuple qu'ils représentent, grands comme les événemens au milieu desquels ils se trouvent placés. Voulons-nous ressembler par nos actions, par nos mœurs, par nos vertus aux peuples qui ont étonné la terre imitons-les dans les moyens de conduire les hommes.

Lorsqu'une de vos armées a obtenu un grand succès, qu'une fête célébrée le même jour, à la même heure, d'une manière uniforme dans la vaste étendue de la République, annonce la gloire de ses enfans & la reconnoissance de leurs concitoyens, à ce cri d'alégresse l'armée répondra par une nouvelle victoire : les citoyens défendus, encouragés par ces succès, brigueront l'honneur de partager la gloire de l'armée victorieuse. S'il est des hommes qui s'attristent de notre joie, que les défaites de nos ennemis affligent, on les connoîtra, & les bons citoyens sauront que c'est sur eux que doit porter leur surveillance.

Mais le nom de ceux qui auroient fait une action d'éclat, sauvé la vie à un camarade, vaincu un chef ennemi, seroit porté par le bataillon témoin de leurs exploits, au général ; les noms des héros seroient remis aux chantres sacrés, pour rappeler dans leurs vers destinés à donner l'immortalité, le nom & les actions de ceux qui auroient mérité l'honneur d'y être placés.

Enfin, lorsqu'une armée victorieuse a forcé l'ennemi à la paix, pourquoi son retour sur le territoire de la République ne seroit-il pas marqué par une grande fête ? C'est un grand jour pour la patrie que celui où elle revoit ses

enfans échappés aux combats soutenus pour elle. Pourquoi n'imiterions-nous pas les grands maîtres dans l'art de porter l'homme à l'enthousiasme ? Un arc triomphal, non pas en planches, non pas en chiffons peints, mais en pierre solide, de marbre, s'il étoit possible, construit au défilé sur le chemin par où l'armée doit rentrer, lui présenteroit dans les bas-reliefs, dans tous les ornemens, ses plus éclatantes actions & la reconnoissance de la patrie ; le premier campement seroit auprès ; l'armée trouveroit ses tentes dressées ; il est temps alors qu'ils se reposent, & que d'autres prennent une petite fatigue pour eux : des festins préparés pour passer trois jours dans la joie & le plaisir leur annonceroient la satisfaction que la France a de leurs travaux guerriers. A la première ville, une entrée triomphale l'attendroit encore, les femmes des bons citoyens les couvriroient de couronnes de fleurs & de lauriers ; & conduits dans le champ de Mars, ils verroient le magistrat du peuple jeter l'encens dans le feu, & mille voix réunies autour de l'autel de la Victoire, rendre grace à dieu de leur succès & de leur retour : alors seroient entonnés les champs augustes qui contiendroient le récit des grandes actions & le nom de ceux qui par ce chemin périlleux ont marché à l'immortalité ; ces noms voleroient de bouche en bouche dans les cités, dans les campagnes, dans les promenades publiques, dans les solitudes ; les spectacles qui seroient donnés à ces vainqueurs retentiroient de ces chants enivrant ; enfin ils recevroient de la main du magistrat un habit militaire complet qu'ils auroient droit de porter toute leur vie.

A ces momens succéderoit un jour triste, & non moins intéressant. Le même jour, à la même heure, & d'une manière uniforme dans toutes les communes de la République, un autel funéraire seroit élevé à la mémoire de ceux que le sort des combats auroit enlevés à la patrie ; les chants de victoire, de reconnoissance & de regrets consacreroient leur souvenir & marqueroient l'attachement de cette

patrie & la douleur que lui cause la perte de ses illustres enfants. Un bon citoyen, choisi par le peuple, rappelleroit leur courage, leur dévouement; mais quelle seroit la voix qui, devant l'armée, s'éleveroit pour consacrer le souvenir de ceux qui auroient péri au milieu d'elle? Un guerrier, un guerrier mutilé seroit seul digne de cette sublime fonction.

Enfin, pour éterniser la mémoire de ces martyrs, pour enflammer l'ame de leurs jeunes successeurs de l'amour de la gloire, le nom de chacun de ceux qui ont péri en défendant leurs pères, leurs amis, seroit, dans la commune qui le vit naître, inscrit sur les côtés de l'autel, ou sur une plaque d'airain exposée à la vénération des jeunes gens, à la sensibilité des veillards.

Quand est-ce donc verrai-je la colonne du Panthéon porter le nom de ces héros morts au champ de victoire? Quand verrai-je remplir le vœu des guerriers qui ont vaincu sur les pas de Dugommier, de Dagobert, de ces hommes dont je m'honore d'avoir été l'ami? quand verrai-je s'élever les monumens que les lois ont ordonné d'élever sur les lieux mêmes qui furent témoins de leur courage, de leur gloire, hélas! & de leur mort? Ils furent grands, ils furent modestes, ils rendirent de grands services à la patrie, ils moururent pour elle; c'est couvrir leur armée de lauriers que de récompenser la mémoire de ces généraux par des monumens que tous seront jaloux sans doute d'obtenir.

C'est par de tels moyens que je veux réveiller l'enthousiasme qui fait éclore des soldats & donne des aspirans nombreux à l'immortalité, qui les conduit à ces brillantes actions qui feront l'étonnement de l'avenir & la gloire de la révolution.

Le sénat de Rome les connoissoit, ces moyens: avec quel art il les employoit! il ne croyoit pas au-dessous du législateur, il ne pensoit pas qu'il fût indigne de la dignité des

premiers magistrats de la République d'entrer dans l'institution de ces fêtes, d'en déterminer le détail; je n'amoncelerai pas ici les preuves de cette assertion, la vérité vous en est connue comme à moi : vous avez lu cent fois le récit de ces jeux militaires, de ces triomphes superbes qui faisoient éclore des héros, de ces fêtes touchantes où la politique & la religion parfaitement unies, se portoient un secours puissant & mutuel.

S'il en est qui doutent de l'influence des chants, des fêtes patriotiques; qu'ils lisent le récit naïf, attendrissant de la fête célébrée le 10 août dans les cachots de la Hongrie par les prisonniers français. L'arbre de la liberté, plus sacré pour ceux qui ont le plus souffert pour elle; l'hymne de guerre, le transport enivrant qui précipite à genoux, qui fait tendre les bras au ciel, à ces mots : *Amour sacré de la patrie*; voilà toute la cérémonie, voilà les objets du culte; mais que de sentimens, que de principes d'affection dans ce peu de choses : non, le ranz des vaches, les chants de Tyrtée, n'ont jamais produit de si grands effets; eh bien ! les moyens qui peuvent les reproduire sont dans nos mains : que nous serions coupables, que nous serions petits aux yeux de la postérité, si nous négligions de les mettre en usage pour l'avantage de notre pays !

C'est par de tels ressorts que les anciennes Républiques ont élevé les hommes & se sont élevées elles-mêmes au-dessus de tous les états; c'est pour parvenir au même but, que je veux que la République prouve d'une manière éclatante sa reconnoissance à ses défenseurs Si quelques hommes sont jaloux des témoignages qu'ils leur verront prodiguer, qu'ils aillent comme eux les mériter, qu'ils aillent les conquérir par les mêmes efforts, par les mêmes sacrifices; qu'ils viennent ensuite présenter à la patrie leurs corps mutilés, leurs bras emportés, & ils connoîtront alors s'il est possible de faire trop pour ceux qui ont tant fait, qui ont voulu faire davantage.

Afin donc que la reconnoiſſance publique puiſſe ſe manifeſter d'une manière capable de maintenir l'eſprit & l'ardeur de nos armées, afin de relever l'opinion patriotique parmi les hommes qui l'ont laiſſé dégénérer, je demande que les différentes propoſitions que je fais ſoient renvoyées à une commiſſion chargée d'examiner les moyens que je préſente, & de vous en faire un rapport.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, an IV.